

DIAGNOSTICS AVANT TRAVAUX

Identifier les risques liés à la présence de substances dangereuses

VOS ENJEUX

Tous travaux sur immeubles existants comportent des risques : la présence de matériaux contenant de l'amiante, du plomb ou des termites peut avoir des conséquences graves sur la santé des ouvriers et sur l'environnement et sur la structure du bâtiment.

C'est pourquoi, le Code du Travail, renforcé par la "loi travail" du 8 août 2016 impose de faire réaliser un diagnostic avant travaux par un organisme agréé.

Par ailleurs, la présence de matériaux dangereux sur les chantiers de rénovation non détectée en amont peut provoquer des arrêts ou des retards de travaux.

Enfin, la gestion des substances dangereuses relève de la responsabilité du maître d'ouvrage et implique la mise en œuvre d'actions adaptées (travaux de retrait et traitement des déchets, examens visuels et mesures d'empoussièrement).

NOTRE OFFRE

Bureau Veritas vous apporte toute son expertise pour détecter de façon objective et impartiale les substances dangereuses :

■ Diagnostic du site :

- Amiante : prélèvements sur site (éventuellement au moyen d'essais destructifs) et analyse en laboratoire. Le Diagnostic Technique Amiante, qui se limite aux matériaux accessibles n'est pas suffisant dans ce cas.
- Peinture au plomb : mesure in situ de présence de plomb
- Termites : repérage de présence de termites dans les structures et matériaux à base de bois

Vous bénéficiez ainsi d'une cartographie de la présence de matériaux dangereux.

■ Intervention après les travaux de retrait :

- Inspection pour attester de la non présence de matériaux dangereux (prélèvement)
- Mesures d'empoussièrement

POURQUOI CHOISIR BUREAU VERITAS AVEC L'UGAP ?

- Un nombre important de prestations disponibles : plus de 40 contrôles et diagnostics réglementaires accessibles
- Des prix attractifs pour optimiser le coût de vos vérifications réglementaires
- Un accès rapide et simple : pas de convention, un bon de commande annuel à valider sur ugap.fr
- Une qualification systématique de vos besoins par des conseillers Bureau Veritas



BUREAU VERITAS, UN PARTENAIRE DE CONFIANCE

Reconnaissance :

Bureau Veritas possède tous les agréments et habilitations nécessaires à cette activité. Nos spécialistes sont expérimentés pour intervenir sur tout type d'ouvrage (immeubles, navires, usines...).

Expertise technique

L'expertise technique de nos intervenants s'associe à leurs connaissances des matériaux de construction et des risques aux occupants.

Expertise réglementaire

Nos intervenants ont une parfaite connaissance du contexte réglementaire. Ils sont de ce fait particulièrement réactifs en cas d'évolution d'une réglementation qui impacterait votre projet.

Des laboratoires spécialisés

Bureau Veritas dispose de laboratoires équipés de toutes les techniques dans le domaine de l'amiante (microscopie optique à lumière polarisée et électronique à transmission analytique).

PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

- Dossier de Diagnostic Technique pour vente et pour location (ERNMT, DPE, électricité, gaz, CREP, amiante, superficie habitable et Carrez)
- ICPE (contrôle périodique)